



# MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

## AVIS DE CONVOCATION

### Séance extraordinaire Municipalité de Rivière-Beaudette

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra le mardi 17 décembre 2024, à 19h00, au 1010 chemin Ste-Claire.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.  
La participation de tous est grandement appréciée.  
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Natasha Pagé  
Directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natasha Pagé, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 13<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 13<sup>ième</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-quatre.

Natasha Pagé  
Directrice générale, greffière et trésorière



MUNICIPALITÉ  
DE  
RIVIÈRE-BEAUDETTE

**ORDRE DU JOUR  
CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE  
2024**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du budget 2025;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;
5. Période de questions;
6. Clôture de la séance.